

DECISION N° 10-2025

portant validation d'avenants au MS2 de l'accord cadre de requalification
du quartier de la gare

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la délibération n°82-2022 portant autorisation de signature de l'accord-cadre du
quartier de la gare et autorisant Madame le Maire à signer les marchés subséquents ;
Vu la décision n°105-2024 portant validation des marchés subséquents 2 concernant les
travaux du quartier de la gare ;
Vu les projets d'avenant ;

Considérant les modifications dues au projet,
Considérant l'ajout de lignes au bordereau des prix unitaires
Considérant qu'il convient de signer les avenants afin d'assurer une continuité dans la
réalisation des travaux

DECIDE :

De valider l'avenant n°1 au lot n°1 avec la société Viafrance, permettant l'ajout de lignes
au bordereau des prix unitaires ;

De valider l'avenant n°1 au lot n°2 avec la société Bouygues Energies Services, permettant
l'ajout de lignes au bordereau des prix unitaires ;

De valider l'avenant n°1 au lot n°3 avec la société Vallois, permettant l'ajout de lignes au
bordereau des prix unitaires ;

signé électroniquement le 10/02/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

